Rapport d'activités 2016

France nature environnement se fédère dans la région

La défense de l'environnement s'organise au niveau de la grande région. La confédération France nature environnement Sud-Ouest Atlantique est née.

Les trois fédérations de protection de la nature et de l'environnement (Limousin nature environnement, Poitou-Charentes nature et Sepanso Aquitaine) viennent de créer la confédération France nature environnement - Sud-Ouest Atlantique qui couvre la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ALPC).
L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 3 mars à La Couronne (Charente). Le président est Michel Hortolan, issu de Poitou-Charentes Nature.

Cette confédération dont le but est bien sûr la protection de la nature et de l'environnement compte 18 000 adhérents qui militent dans 200 associations fortes de plus de 150 salariés.

Interlocuteur incontournable

Selon ses responsables, sa première mission sera de « *faciliter le dialogue et les relations entre les trois fédérations, leurs membres et les services de l'État et de la nouvelle collectivité régionale* ». Elle vise à être rapidement reconnue comme un interlocuteur incontournable dans le domaine de l'environnement en Région ALPC et à être admise dans les instances de concertation régionales.
Sur l'un des dossiers qui font l'actualité de ces dernières semaines, elle défendra le développement d'une agriculture durable se libérant de l'usage des pesticides, limitant sa consommation en eau et refusant les fermes usines.
Elle soutiendra aussi les trois fédérations dans leur opposition aux projets de lignes ferroviaires à grande vitesse dans le Sud-Ouest (Poitiers/Limoges, Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Dax), « *terribles menaces sur la biodiversité et les espaces naturels de la région* ».
Elle sera enfin vigilante « *à ce que la trame verte et bleue soit réellement intégrée aux politiques publiques et privées d'aménagement du territoire* ».

Michel Hortolan, président de la confédération France nature environnement - Sud-Ouest Atlantique

année 2016

AG du 14 juin 2017

Poitou-Charentes Nature

Anc. Union Centre Atlantique des Associations de Protection de la Nature

14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte

☏ 05 49 88 99 23

www.poitou-charentes-nature.asso.fr pc.nature@laposte.net

Sommaire

❶ PATRIMOINE NATUREL 6

- Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) 6
- Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) 6
- Pôle FNE forêts/espaces boisés 7
- Certification Forestière 7
- Le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) 7
- Agriculture 7
- Plan Régional d'Agriculture Durable 7
- Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale 7
- Les zones vulnérables aux nitrates d'origine agricole 8
- Ecophyto régional, national et CROS 8
- Prise en compte de la continuité écologique à l'échelle des infrastructures routières du Poitou-Charentes 9
- Programme pédagogique régional TVB 9
- Rencontres naturalistes en Poitou-Charentes 9
- Grand rhinolophe et trame verte bocagère en Poitou-Charentes : étude des facteurs environnementaux influant sur la dynamique de la population 10
- Atlas des Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes 11
- Edition - Connaissance des Lépidoptères diurnes de Poitou-Charentes 12
- Plan Régional d'Action maculinea 12
- Connaissance, évaluation et valorisation de la biodiversité de la haie 12
- Les oiseaux en hiver : dynamisation du réseau bénévoles et rédaction d'un cahier technique 13
- Les oiseaux du Poitou-Charentes : diffusion 13
- Médiation, information et de conservation de l'Alyte accoucheur en Poitou-Charentes 13
- Elaboration de la Liste rouge de la faune, de la flore et de la fonge menacées en Poitou-Charentes 13
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) 15

❷ EAU 15

- Sur la qualité de l'eau nous avons participé : 16
- Sur la gestion quantitative de l'eau nous avons participé : 16
- Bassin Boutonne 16
- COPIL des captages de Coulonge et Saint Hippolyte 16

❸ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 17

- Plan de Développement Régional Rural (PDRR) 17

- LGV TOURS-BORDEAUX 17

❹ ENVIRONNEMENT (divers) 18

- Conférence régionale santé et autonomie (CRSA) du Poitou-Charentes 18
- Air – Atmo 18
- Collège des représentants de l'Etat 18
- Collège des collectivités territoriales 18
- Collège des acteurs du monde économique 19
- Collège des associations et personnalités qualifiées 19

❺ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT 19

- Festival de Ménigoute 19
- Plate-forme PCN de travail et d'information à partir des données naturalistes et dispositif d'alerte sur les enjeux de biodiversité 19
- Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) 20

❻ RELATIONS EXTÉRIEURES 20

- Représentation et travaux au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) 20
- Conseil Régional 20
- Services de l'État 20
- Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD) 21
- Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (Ifrée) 21
- Observatoire régional de l'Environnement (ORE) 21
- France Nature Environnement 21
- Directeurs des associations FNE 21
- Confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA) 22

❼ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION 22

- Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif 22
- Réunions 23
- Radio RCF Poitou 23
- Presse 23
- Site internet 23

En couverture :

(haut) les représentants des 3 fédérations SEPANSO, LNE et PCN à l'Assemblée Générale extraordinaire de FNE Nouvelle-Aquitaine le 2 décembre 2016, dans les locaux de Charente Nature. *Photo Alain Boussarie*

(bas) : Programme de marquage de Grand Rhinolophe. *Photos Maxime Leuchtmann* (g) et *Louis-Marie Préau* (d)

Rédacteurs *:*

Agnès BOYE (AB)
Bruno FILLON (BF)
Barbara PUAUD (BP)
Catherine DEMARCQ (CD)
Éric BRUGEL (EB)
Florian DORE (FD)
Fabien MERCIER (FM)
Guy CHÉZEAU (GC)
Gustave TALBOT (GT)
Jacques BRIE (JB)
Jean-Louis JOLLIVET (JLJ)
Laura OLLIVIER (LO)
Maxime BLANCHET (MB)
Marie LEGRAND (MLD)
Maxime LEUCHTMANN (MLN)
Michel LEVASSEUR (MLR)
Michel METAIS (MM)
Nicolas COTREL (NC)
Olivier BOURGEOIS (OB)
Olivier ROQUES (OR)
Pierre GUY (PG)
Solange FRADET (SF)
Virginie BARRET (VB)
Yvan ZANETTE (YZ)

Coordination *: Olivier BOURGEOIS*

Mise en page *: Bruno FILLON*

Gros bec casse noyaux, photo de Patrice Mariolan extraite du livre Les Oiseaux du Poitou-Charentes exposée au FIFO

Commissions auxquelles participe Poitou-Charentes Nature :

- ✓ Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- ✓ Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- ✓ Plan de Gestion des Etiages Charente
- ✓ Commission Locale de l'Eau SAGE Charente
- ✓ Commission Locale de l'Eau du SAGE Boutonne
- ✓ Commission Locale de l'Eau du SAGE Thouet
- ✓ Unité de Valorisation Energétique de Grand Poitiers
- ✓ Commission de Suivi de Site de Gizay
- ✓ Commission de Suivi de Site de Clérac
- ✓ Plan Régional Santé Environnement - PRSE
- ✓ Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations
- ✓ Comité Ecophyto 2018
- ✓ Groupe Régional d'Action pour la réduction des Pesticides en Poitou-Charentes
- ✓ Groupe de travail plan d'action campagnol
- ✓ Comité de suivi des fonds européens
- ✓ Conseil Économique, Social et Environnemental Régional
- ✓ Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural

dont pour le compte de FNE Nouvelle-Aquitaine :

- ✓ Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie - CRSA
- ✓ Comité Régional de l'Installation et de la Transmission – CRIT
- ✓ Commission Régionale de la Forêt et des produits forestiers Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique – CRAE
- ✓ Commission Régionale Transfert de Connaissances et Innovations – CRTCI
- ✓ Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Végétale et Animale – CROPSAV

Conseils d'administration, collectifs, groupes de réflexion et de travail partenariaux… auxquels participe PCN :

- ✓ Comité de suivi et Comité de pilotage stratégique (CPS) LGV
- ✓ Commission pesticides et matières fertilisantes
- ✓ PEFC (reconnaissance des certifications forestières)
- ✓ Espace Régional de Concertation
- ✓ Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel
- ✓ Bureau et Conseil d'Administration du CREN
- ✓ Bureau et Conseil d'Administration de l'ORE
- ✓ Bureau et Conseil d'Administration de l'Ifrée
- ✓ Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat - AREC
- ✓ Coordination Environnement et Développement Durable
- ✓ Directoire groupe agriculture FNE
- ✓ Plan National d'Action Grande Mulette
- ✓ Coordination FNE Loire Bretagne
- ✓ Agence Régionale de la Santé
- ✓ Service Régional de l'Alimentation
- ✓ Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural

❶ PATRIMOINE NATUREL

- **Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN)**

Depuis 1993 le CREN contribue à « la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tout site à valeur paysagère remarquable. »
En 2016 les interventions du CREN ont permis de porter la maîtrise foncière et d'usage à 10 468 ha, dont 1 365 ha acquis, 389 ha en baux emphytéotiques et locations, et 8 712 ha en convention de gestion.
En Vienne les acquisitions ont concerné des parcelles dans la vallée de la Vienne aval, le coteau des Pendants commune de Dissay et le marais des Ragouillis à Montreuil-Bonnin. Désormais 36 sites sont gérés dans le département et 129 sur l'ensemble de l'ancienne région Poitou-Charentes.
Parmi les actions de diagnostic et de suivi : celui des odonates a été réalisé sur le ruisseau de la Vergnade (prairies de Poilieux à Saulgé) par Vienne Nature. Sur le terrain militaire de Montmorillon, les suivis avifaunistiques ont concerné le comptage des oiseaux hivernants et la reproduction du Circaète Jean le Blanc.
Les travaux de restauration, d'aménagement et de gestion ont concerné dans la Vienne :

- Le terrain militaire de Montmorillon par restauration de trois hectares de landes mésophiles à Erica scorparia évoluant vers les fourrés pré-forestiers à l'aide d'un broyeur.
- Les coteaux et carrières d'Ensoulesse à Montamisé, avec le remplacement des panneaux d'accueil aux entrées et l'amélioration de la sécurité des visiteurs.

Pour ce qui concerne l'administration de l'association CREN, le conseil d'administration a été renouvelé en début d'année en relation avec la nouvelle organisation des régions. Au sein du conseil d'administration, parmi ses différentes composantes, PCN compte 3 représentants, deux d'entre eux siégeant au bureau. L'équipe salariée du CREN est composée de 16 femmes et 18 hommes en 2016.
Parmi les actions remarquables de l'année : les Conservatoires des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes qui gèrent 28 722 ha se sont engagés dans la construction d'un projet commun dans le cadre de la région Nouvelle Aquitaine (démarche COCEN). Cette démarche devrait permettre l'évolution des 3 CEN vers une organisation commune. En décembre le CA de PCN a voté pour préciser sa position en réponse à la demande de Vienne Nature sur ce sujet : « **Les administrateurs de Poitou-Charentes Nature, jugent prioritaire la protection du foncier et se prononcent sur un Groupement d'Intérêt Public recevant la propriété des espaces naturels acquis par les trois structures. Les conservatoires des trois anciennes régions resteront administrés par les associations existantes et leurs Conseils d'Administrations ».**

YZ

- **Conseil National de Protection de la Nature (CNPN)**

En introduction il est bon de rappeler que la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 6 aout 2016 a réformé le CNPN pour en faire une instance d'expertise scientifique et technique où les membres siègent intuitu personnae, sans représentation des associations environnementales; les textes vont se mettre en place peu de temps avant les élections présidentielles (mars - avril 2017).
Est créée en vis-à-vis une instance sociétale de débat: le Conseil National de la Biodiversité qui prévoit un collège des associations et gestionnaires.

La commission faune a également validé le renouvellement de Plans Nationaux d'Action d'espèces concernant la région comme:
- les chiroptères (3e plan),
- le Vison d'Europe (2e plan),

et les évaluations des plans en cours concernant la Cistude d'Europe, le Phragmite aquatique et les lépidoptères du genre Maculinea.

Les dérogations à la protection des espèces portent sur les activités scientifiques ou de recherche sur les amphibiens, reptiles, invertébrés... Concernant les oiseaux, on peut citer les désairages d'un épervier et d'un autour des palombes dans la seule Charente-Maritime. Cette activité sera régie à l'avenir par le CSRPN Nouvelle Aquitaine.
Plus nombreuses sont les dérogations pour travaux et aménagements entrainant la destruction d'espèces protégées et leurs habitats.
Sur les 213 dossiers soumis au CNPN en 2016, 26 concernent la région Nouvelle-Aquitaine et 5 seulement le Poitou-Charentes.
Il s'agit de:
- la carrière TERREAL de Roumazières - Charente - 14,5 ha - Hors zone remarquable - avec avis favorable sous conditions,
- la carrière des Vignauds de Roumazières - Charente - 43 ha - En zone remarquable - avec avis défavorable en première instance,

- la carrière des Vignauds de Roumazières - Charente - 43 ha - 2e passage - avec avis favorable,
- le Green-Airpark - Availles-Limouzine - Vienne - 46 ha - Hors zone remarquable - avec avis défavorable,
- la carrière de Pranzac - Pranzac - Charente - 11 ha - Hors zone remarquable - avec avis favorable.

La Limousin n'a présenté qu'un dossier, l'Aquitaine 20.

MM

- **Pôle FNE forêts/espaces boisés**

Nous avons participé, le 9 novembre à Orléans, à une formation sur les forêts rivulaires, encadrée par le réseau Eau de FNE. Les fonctions hydrologiques, biologiques, épuratoires, socio-économiques des ripisylves y ont été traitées et complétées par une visite de terrain dans la réserve naturelle nationale de Saint Mesmin (45). Deux autres journées de formation proposées par le Réseau Forêts de FNE se sont déroulées à Saintes et dans la forêt de la Coubre (rencontre avec le directeur régional de l'ONF qui gère le massif), les 19 et 20 mai. Elles avaient pour thèmes la multifonctionnalité des forêts et la problématique du bois énergie. C'est cette problématique et notre préoccupation (voire notre inquiétude) découlant de l'augmentation des prélèvements de bois, prévue dans le PNFB (plan national forêts bois) qui nous ont conduits à accepter de rejoindre le copil de Valoribois, un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME, piloté par le CRPF, (ayant pour but d'améliorer l'approvisionnement des chaufferies du fond chaleur par une mobilisation supplémentaire de bois) pour y exercer notre vigilance.

A l'invitation du CRPF, nous étions à la journée régionale de la gestion forestière durable à Bonneuil-Matours et forêt de Moulière, le 13/05.

MB

- **Certification Forestière**

En 2016, PCN était membre de PEFC-Ouest, à travers l'entité territoriale Poitou-Charentes. Nous avons participé à la réunion de cette entité qui s'est tenue aux Ruralies le 10 mars, puis à l'assemblée générale de PEFC-Ouest à Champrond en Gatine (28) et à la rencontre qui a entériné l'intégration de l'entité Poitou-Charentes dans PEFC Sud-Ouest (le 02 novembre), mais la place des APNE, donc de PCN dans PEFC a fait débat tout au long de l'année; débat au terme duquel le maintien a été confirmé lors du CA du 11 janvier 2017.

MB

- **Le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB)**

Prévu dans chaque région par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF), ce programme doit être élaboré avant le 8 février 2019, soit dans les deux ans suivant la publication du PNFB (Plan national de la forêt et du bois). Son élaboration est la mission de la Commission Régionale de la forêt et du bois dans laquelle les APNE n'ont que 2 sièges (pour toute la Nouvelle Aquitaine). Cette commission ne s'est réunie qu'une fois mais d'ores et déjà on a pu y constater (et y déplorer) une focalisation sur les seuls aspects économiques ; l'environnement étant le plus souvent perçu comme une contrainte.

MB

- **Agriculture**

Gustave Talbot a pu assister à un colloque de la Chambre Régionale d'Agriculture démontrant qu'avec plus d'agronomie et en modifiant les pratiques et modèles culturaux, il est possible de diminuer jusqu'à 50 % les apports d'azote et de pesticides, sans conséquences économiques. Un colloque du réseau inPACt a démontré l'intérêt d'une agriculture plus économe et plus autonome. La présence d'adventices est nécessaire à la conservation des insectes pollinisateurs selon les recherches conduites au CNRS de Chizé. Un mytiliculteur a rappelé les risques pour son élevage d'arrivée d'eau douce polluée.

GT

- **Plan Régional d'Agriculture Durable**

Poitou-Charentes Nature a participé tout au long de l'année 2012 à sa rédaction, il a été signé par le Préfet début 2013. Il se met en œuvre en collaboration entre la DRAAF et la Région Poitou-Charentes.
PCN avait demandé qu'un point annuel soit fait pour évaluer l'avancée du PRAD, cette idée avait été retenue par le DRAAF à l'époque. A ce jour, hélas, comme en 2015, cet engagement n'a toujours pas été tenu.

GT

- **Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale**

Le CROPSAV a été étendu à l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine au 1er janvier 2016. FNE N-A a donc demandé à la DRAAF d'avoir un poste avec droit de vote. En 2016, Gustave Talbot n'a pas reçu d'invitation à réunion. La situation de la tuberculose bovine en sud Charente n'est pas stabilisée. Le mal n'est pas encore enrayé et la prévention est encore à améliorer sur les troupeaux à risque.
Des prélèvements sur la faune sauvage (cerfs, sangliers, blaireaux) pour analyse continuent. Un foyer de tuberculose existe aussi en Pyrénées-Atlantiques, le Préfet de ce département a pris un arrêté en mai 2016. Le projet de vaccin par

voie buccale n'est pas encore opérationnel pour les blaireaux.
Le plan de lutte contre le campagnol des champs prévoit de favoriser les méthodes préventives et alternatives. L'utilisation de la bromadiolone est interdite de manière à préserver les prédateurs naturels (rapaces, renards…) sauf lors d'infestation grave. Dans ce cas, l'utilisation est encadrée par la FREDON, avec obligation de traiter seulement dans les galeries et de ramasser quotidiennement les cadavres apparents. La FREDON a proposé le 25 novembre 2016 de ne plus faire de battues aux renards pour conserver ce prédateur naturel des campagnols. Seul représentant des APNE et malgré l'appui de louvetiers les fédérations de chasse ont gagné.

GT

- **Les zones vulnérables aux nitrates d'origine agricole**

Le dernier arrêté fixant les zones vulnérables date du 21 décembre 2012, cet arrêté a été annulé par décision de justice et l'appel en Conseil d'Etat par le Ministère de l'Environnement n'était pas suspensif.

Nous avons participé à 2 réunions, le 1er juillet 2016 à Poitiers et le 29 novembre à Montmorillon, réunions organisées par la DREAL relatives à la 6e campagne de surveillance 2014-2015 et la révision des Zones Vulnérable. Le territoire en jeu est la partie Poitou-Charentes appartenant au District Loire-Bretagne.

Les critères de classement Zone Vulnérable sont les suivants :

- seuil de 18mg/l en percentile 90 pour les eaux superficielles,
- seuil de 50 mg/l pour les eaux souterraines, ou valeur entre 40 et 50 mg/l sans tendance à la baisse.

Ces séances consistaient à présenter les retours de la concertation et la validation de la révision.

Les professions agricoles et associées se sont largement fait entendre, critiquant les critères de classement et les conséquences économiques sur les élevages.

Nous sommes intervenus pour approuver la méthode de travail, mais en indiquant que tous les enjeux doivent être pris en compte, et qu'outre les activités économiques directes, toutes les activités, l'état des milieux et la biodiversité garants du bon état des eaux, le soient aussi.

Sur les propositions au déclassement, nous avons réitéré la prudence, la nécessité de bien connaître les causes de la baisse des taux de nitrates, car si cette baisse est due au classement, la réponse ne peut pas être le déclassement. Enfin, nous avons rappelé que la DCE définit parmi ses objectifs la non-dégradation des masses d'eau.
Le projet de classement n'a pas été approuvé en raison du vote négatif de la profession, mais l'Etat maintien son projet en réponse au contentieux de l'Europe.

JB

- **Ecophyto régional, national et CROS**

Au plan national, c'est une sorte d'échec, le rapport d'avancement du « Comité d'évaluation de la politique agro-écologique » de décembre 2016 constate une augmentation de 24% de l'usage des pesticides de 2009 à 2014 (mesuré par le Nombre de Doses Utilisées (Nodu)). L'objectif reste une baisse de 50%, mais il ne faut pas le dire ! Il est vrai que d'année en année, les professionnels se rendent comptent qu'une évolution vers une agriculture plus respectueuse de la santé et de la nature est nécessaire. Les médias jouent un rôle important dans cette prise de conscience. Les régions sont appelées à voir leur rôle accru, malheureusement le Nodu régional (voire au code postal) promis en juillet 2008 est toujours en construction. Les responsables de la profession agricole sont réticents de voir comparé filières et régions quant au progrès d'Ecophyto.
La réforme territoriale des services de l'Etat a été difficile en Nouvelle Aquitaine en raison de sa taille et de sa diversité. Cependant, le réseau de fermes « Dephy » qui concrètement visent à baisser de 25% l'usage des pesticides et à vulgariser de nouveaux systèmes de production agricole après avoir subi une certaine baisse, redémarre : il y a aujourd'hui 480 fermes Déphy en Nouvelle Aquitaine. Le réseau ENI (effets non intentionnels des pratiques phytosanitaires) a vu le départ regretté de Marion Vigot. Il est porteur d'espoir pour une meilleure identification des causes de la baisse de la biodiversité permettant une politique plus réaliste et plus pertinente.
Poitou-Charentes-Nature a participé au rassemblement du négoce Centre-Atlantique le 27 mai 2016, au Futuroscope avec un exposé « Agriculture productiviste et écologie » et aux journées régionales de l'air « Pollution, santé, environnement et pesticides » organisées par Atmo-NA les 30 juin et 1er juillet 2016 à La Rochelle, avec un exposé centré sur l'effet des pesticides sur l'outarde canepetière et les insectes pollinisateurs. (Textes disponibles à PCN).

PG

- **Prise en compte de la continuité écologique à l'échelle des infrastructures routières du Poitou-Charentes**

En 2013 a vu le jour un programme régional visant à mieux intégrer la mortalité de la faune par collisions routières aux politiques d'aménagement de la route. Ce projet, piloté par la LPO, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, rassemble associations de protection de l'environnement de la région (Deux-Sèvres Nature Environnement, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Vienne Nature, LPO Vienne, Charente Nature, Nature Environnement 17), aménageurs routiers et institutions publiques du Poitou-Charentes. Trois phases ont été programmées afin de mener à bien ce projet.
Au cours de l'année 2016, dernière phase du programme (se poursuivant jusqu'en mai 2017), l'animation de l'observatoire des collisions s'est poursuivie afin de dynamiser les saisies de mortalité routière sur les plateformes naturalistes des différents départements.
L'analyse des données recueillies étant actuellement en cours, les chiffres ne sont pas encore disponibles. Néanmoins, la dynamique est telle sur les sites participatifs que nous dépasserons sans doute les 25 000 données recensées en Poitou-Charentes.
A partir de ce jeu conséquent de données, une analyse spatiale a été menée en 2015 et a permis d'identifier vingt tronçons fortement accidentogènes dans chaque département. Ces points ont bénéficié en 2016 d'une expertise approfondie par des experts écologues. Des propositions d'aménagements adaptés à chaque situation sont actuellement présentées aux services routiers concernés.
Ce projet, soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Europe (fonds FEDER) et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, se poursuit dans sa forme actuelle jusqu'en mai 2017. Des suites seront ensuite données au niveau départemental afin d'assister les services routiers dans les futurs aménagements en faveur de la faune.
A l'issue du programme régional, l'alimentation de l'observatoire des collisions reste crucial afin de poursuivre l'identification de points noirs et d'évaluer l'efficacité des futurs aménagements routiers.

Illustration Cécile Rousse - LPO

Pour participer :

- Charente : http://faune-charente.org/
- Charente-Maritime : http://www.faune-charente-maritime.org
- Deux-Sèvres : http://www.nature79.org/
- Vienne : http://vienne.lpo.fr/ et http://www.vienne-nature.asso.fr/wnat.html

VB

- **Programme pédagogique régional TVB**

Profitant de la dynamique de ces dernières années, les animateurs des associations adhérentes de Poitou-Charentes Nature continuent à travailler ensemble autour d'un projet fédérateur et régional : « Que se trame t'il en Poitou-Charentes ? ». Le but des projets régionaux est de mutualiser les connaissances et les compétences de chaque structure afin de construire un programme et des outils pédagogiques de qualité. Durant l'année 2016, différentes réunions de concertation ont permis de définir précisément les objectifs et les activités de ce programme proposé à 28 classes en 2016/2017 et 28 autres en 2017/2018 (21 de primaire et 7 de collège) sur l'ancienne région Poitou-Charentes.
Les principaux objectifs de ce programme sont :

- La découverte de la biodiversité autour de l'établissement scolaire
- Permettre aux élèves de comprendre et connaître les définitions de corridor écologique et d'îlot de biodiversité.
- Appréhender les besoins vitaux et les exigences en terme de déplacements de quelques espèces.
- Rendre les enfants acteurs par la mise en place d'actions favorables à la biodiversité.

Cette préparation a été marquée par l'apprentissage de la création numérique. En effet, les fonds de la maquette pédagogique ont été commandés à un professionnel d'après nos dessins, mais les éléments constituant le paysage (haies, arbres, murets, ponts…) ont été réalisés à l'aide de découpeuse laser d'après nos créations numériques.
Les premières interventions ont eu lieu et la dynamique de construction collective des animateurs continue.

BP

- **Rencontres naturalistes en Poitou-Charentes**

PCN et ses associations ont travaillé de mars à décembre 2016 à l'organisation de la 1ère édition des Rencontres naturalistes en Poitou-Charentes, prévues les 10 et 11 février 2017. Définition de la programmation, recherche des intervenants, sélection du lieu : CREPS de Boivre à Vouneuil-sous-Biard (86), organisation logistique amont et mise en place d'outils de communication ont été au programme de cette année 2016.

LO

- **Grand rhinolophe et trame verte bocagère en Poitou-Charentes : étude des facteurs environnementaux influant sur la dynamique de la population**

L'ex région Poitou-Charentes accueille la 4e population hibernante de Grand Rhinolophe *(Rhinolophus ferrumequinum)* en France avec environ 7 000 individus, et la 10e population estivale avec environ 2 500 individus (VINCENT S. (Coord.) & Groupe Chiroptères SFEPM, 2014).
L'ex région porte ainsi une responsabilité particulière quant à la conservation de cette espèce à l'échelle nationale.
Les tendances évolutives calculées sur la base des comptages réalisés en hiver depuis 1995 indiquent une augmentation régulière des effectifs sur la première moitié de la période considérée de plus de 40 %. L'exact inverse est constaté sur la seconde moitié de la période avec une diminution de 30 % des effectifs ces 10 dernières années (Poitou-Charentes Nature, inédit). Ce constat alarmant a conduit à classer l'espèce Vulnérable (VU) sur la liste rouge des mammifères de Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature, 2016).
Il est difficile, à ce jour, d'expliquer le faible nombre de colonies de parturition connues en dehors des Deux-Sèvres.
Les menaces qui pèsent sur la population sont grandes (fermeture des gîtes, modifications des pratiques agricoles, utilisation massive de pesticides, infrastructures de transport, etc.).
De nombreux facteurs influent donc directement sur la reproduction, la dispersion, la survie des individus et donc sur le maintien des populations de Grand rhinolophe.
C'est pour tenter de répondre à ces questions que le Groupe Chiroptères de Poitou-Charentes s'est associé avec le Labex ECOFECT porté par l'Université de Lyon. Une partie de cet important programme de recherche porte sur l'étude du fonctionnement des communautés de chauves-souris : dynamique des populations, comportements, dynamique éco-évolutives des maladies infectieuses, et impact de l'environnement.
Plusieurs axes de recherche sont ainsi parallèlement abordés : génétique, éco-épidémiologie, éco-toxicologie, régime alimentaire, dynamique des populations, écologie du paysage et nécessitent de réaliser différents prélèvements sur les animaux capturés (patagium, poils, crottes, ectoparasites, sang).
Pour aborder les aspects concernant la dynamique des populations, il a été décidé de marquer individuellement les Grands rhinolophes par transpondage (implantation sous-cutanée d'une puce RFID de 115 mg).
A notre connaissance, il s'agit d'une première sur les *Rhinolophidae,* bien que de nombreuses études sur les chiroptères dans le monde utilisent cette méthode de marquage.
Le programme d'étude sur le Grand rhinolophe a débuté en 2016 pour une durée de 3 ans et est aujourd'hui financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, le Labex ECOFECT et les fonds européens FEDER. Il associe les différentes structures de Poitou-Charentes Nature travaillant sur les Chiroptères (Deux-Sèvres Nature-Environnement, Nature-Environnement 17, la LPO France, Charente Nature et Vienne Nature), le CREN Poitou-Charentes et développe aujourd'hui des partenariats avec le Groupe Chiroptères des Pays-de-la-Loire. Dans le cadre de la future déclinaison régionale du 3e Plan National d'Actions sur les Chiroptères, des partenariats sont également envisagés avec le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) et le Groupe Chiroptères Aquitaine (GCA).

RESULTATS :

En 2016, 26 opérations de capture ont été réalisées sur 23 sites de l'ex région Poitou-Charentes et en Vendée.
Ces captures se sont déroulées au printemps, en été (fin de période d'allaitement) et à l'automne à l'aide d'un ou plusieurs « Harp-Traps »
Ces opérations ont permis la capture de 3 423 chauves-souris de 17 espèces dont 1045 Grands rhinolophes, 866 Murins à oreilles échancrées et 647 Minioptères de Schreibers pour les espèces les plus capturées. Lors de ces captures et selon la proportion de Grands rhinolophes capturés, tout ou partie ont été marqué à l'aide de transpondeur. Lors de ces captures 3 individus sont morts (2 jeunes Grands rhinolophes et 1 jeune de Murin à oreilles échancrées).
Au total, ce sont **727** Grands rhinolophes qui ont été transpondés durant la campagne d'échantillonnage de 2016, principalement dans les Deux-Sèvres.

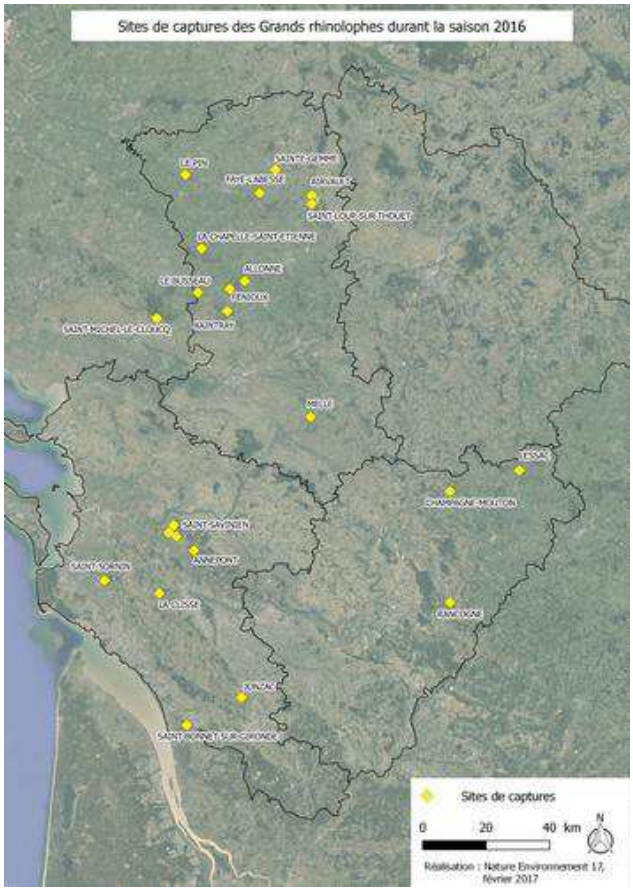

Figure 1 : Localisation des sites échantillonnés en 2016

A ce jour, un seul dispositif de contrôle (« antenne-corde » IS1001 de chez Biomark®) a été installé dans une cavité utilisée en transit et en hibernation à Saint-Michel-le-Cloucq en Vendée depuis le 21 août 2016 (Cf. figure 4 ci-dessous) et alimenté par 4 batteries (12V – 120 Ah). Cette cavité est en effet supposée « drainer » une part importante des individus présents en période de parturition dans les Deux-Sèvres (VARENNE F. & SUDREAU J., *comm. pers.*).

De nouveaux systèmes de contrôle (« antennes-cordes » et portiques) seront installés au printemps 2017 sur plusieurs sites et notamment sur plusieurs colonies de parturition échantillonnées en 2016. De plus, des systèmes manuels permettent également de contrôler les individus durant l'hibernation.

Figure 2 : « Antenne-corde » installée à Saint-Michel-le-Cloucq (85) – Maxime LEUCHTMANN

A ce jour, ce sont 221 Grands rhinolophes qui ont déjà été contrôlés soit 30,4 % !

On notera que le nombre de contrôles (pouvant être générés par un ou plusieurs individus) est en moyenne de 9 par nuit et variant de 0 à 127 contrôles (représentant 29 individus différents), pour la nuit du 02 octobre 2016, sans explication particulière.
Ainsi, ce sont en moyenne 4 individus qui sont contrôlés chaque jour depuis le début de la période de suivi, variant de 0 à 29 individus différents le 02 octobre 2016. A l'image des individus marqués à Saint-Michel, on observe que la quasi-totalité des individus capturés et marqués sur les sites de transit durant l'automne les utilisent également pour passer l'hiver, ce qui explique des taux de contrôle très importants pour les sites échantillonnés à l'automne.
Rappelons qu'aucun système de contrôle n'a encore été installé dans les colonies de parturition échantillonnées et que tous les Grands rhinolophes présents dans les cavités en hibernation n'ont pu être tous contrôlés. En effet, les possibilités de contrôle sont limitées par la longueur du câble reliant le lecteur au boîtier d'acquisition (6 m), les individus les plus hauts n'ont ainsi pas pu être lus. Aussi, les prospections hivernales se sont déroulées en Poitou-Charentes, même si certains sites ont pu être contrôlés en Vendée et Maine-et-Loire avec l'aide du Groupe Chiroptères des Pays-de-la-Loire. Mais il est très probable, étant donné les distances de dispersion établies grâce aux contrôles déjà effectués (maximum de 111 km), que de nombreux individus se répartissent en hiver dans les départements et régions limitrophes.

Ces premiers résultats montrent également que de nombreux individus contrôlés en hibernation dans le sud de la région (Charente et Charente-Maritime), proviennent de colonies de parturition situées dans les Deux-Sèvres au nord, qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes ! L'apprentissage des sites de transit et d'hibernation apparaît donc très rapide pour les jeunes de l'année.

Ces différents éléments montrent que l'impact des captures, des prélèvements et du transpondage reste visiblement limité et laissent entrevoir d'intéressantes perspectives pour l'avenir. Le suivi des colonies échantillonnées doit toutefois se poursuivre afin d'étayer ce premier constat. Il est ainsi prévu d'ici le printemps 2017 l'installation de systèmes automatiques dans plusieurs colonies de parturition afin de maximiser les contrôles.
Pour finir, nous tenons à remercier tout particulièrement Jean-Baptiste PONS et Dominique PONTIER de l'université de Lyon sans qui ce partenariat n'aurait pas été possible, les différents financeurs et bien sûr les 95 bénévoles qui sont venus nous prêter main forte durant ces opérations de terrain !!!

MLN

- **Atlas des Sauterelles, Grillons et Criquets de Poitou-Charentes**

2016 a constitué la 3e année de prospection de l'atlas des Orthoptères du Poitou-Charentes. Ces nouvelles campagnes de terrain ont réservé leur lot de surprises, parmi lesquelles la découverte en Charente-Maritime d'une nouvelle espèce régionale : le Grillon noirâtre *Melanogryllus desertus*. En Charente, c'est la Decticelle échassière qui vient s'ajouter à la liste des 64 espèces du département. Au total, ce sont plus de 19 200 données qui ont été transmises par les 152 observateurs mobilisés en 2016. Le Poitou-Charentes compte désormais 76 espèces d'Orthoptères et 4 autres semblent avoir disparu du territoire (la Decticelle des bruyères, le Dectique des brandes, le Grillon domestique et l'Oedipode stridulante). A ce jour, la base de données régionale compte 85 948 données contemporaines (2010-2016) et 2 316 données historiques (1841-2009).
L'année 2017 sera la dernière dédiée aux prospections de terrain. Aussi, un travail important restera à fournir sur les mailles les moins couvertes et les espèces peu renseignées pourront faire l'objet de prospections ciblées. En parallèle, un travail de rédaction du futur cahier technique de Poitou-Charentes Nature sera amorcé par les coordinateurs départementaux. La formation régionale, riche temps d'échange réunissant les orthoptéristes amateurs et confirmés, se déroulera sur l'île d'Oléron le 27 août 2017.

OR

- **Edition - Connaissance des Lépidoptères diurnes de Poitou-Charentes**

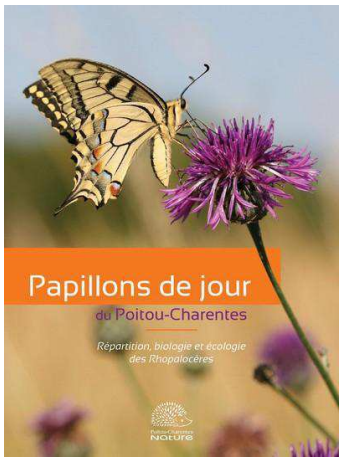

2016 a été une année dense de préparation de l'édition de l'atlas des papillons de jour du Poitou-Charentes. Ce projet soutenu financièrement par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, coordonné par DSNE pour PCN, a mobilisé une vingtaine de personnes, bénévoles comme salariés, de DSNE, Vienne Nature, NE17 et Charente Nature, ainsi que le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle.

La sortie de ce livre, décalée à l'été 2017, a bien progressé puisque la phase rédactionnelle a été bouclée, et la relecture des monographies et des chapitres est quasi-close. La charte graphique de l'ouvrage a été finalisée par DSNE, la production des cartes de répartition et des phénogrammes également, avec l'aide précieuse de l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes.

Sortie de l'ouvrage programmée donc pour juillet 2017, avec l'organisation de points presse accompagnés de supports de promotion de l'ouvrage... et surtout de l'atlas des papillons de jour et cette magnifique dynamique associative.

NC

- **Plan Régional d'Action maculinea**

Le Plan National d'Action Maculinea est décliné en région (PRAM) par PCN grâce au financement de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, sous la coordination de DSNE. 3 actions étaient programmées en 2015-2016, permettant un taux de réalisation des actions contenues dans ce PRAM très satisfaisant (voire le plus élevé de la région) :

• caractériser les stations d'Azuré du serpolet (*M. arion*), avec une priorité accordée à l'amélioration des connaissances des métapopulations prioritaires identifiées en 2013 (fiches de description des réseaux et analyse de ces sites pour établir la liste des sites prioritaires à protéger). Cette action reste à diffuser auprès des acteurs concernés (CREN, PNR, animateurs ENS et Natura 2000 concernés...) ;

Azuré du serpolet (photo : Olivier Roques)

• poursuivre le suivi de la dernière (méta)population d'Azuré des sanguisorbes (*Maculinea teleius*) du Poitou-Charentes en Charente ;

• des actions de protection de sites ont également été réalisées, en particulier en Deux-Sèvres ;

• un dépôt de demande de financement pour 2017 a été effectué en ciblant les dernières actions prioritaires à mettre en œuvre : chantiers participatifs sur les sites à *M. arion*, étude des fourmis-hôtes sur les stations de *M. teleius* avec début de réflexion sur un projet de transplantation et rapprochement avec les gestionnaires autoroutiers, pour la gestion des accotements et dépendances favorables à *M. arion* ;

• un retour à l'animateur national a été fait sur les différents indicateurs de mise en œuvre régionale ;

• la révision attendue du PNA Maculinea ouvert aux espèces protégées et inscrites sur les listes rouges.

NC

- **Connaissance, évaluation et valorisation de la biodiversité de la haie**

Ce programme pluriannuel (2015-2017), coordonné par la LPO Vienne sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et mis en œuvre avec Vienne Nature, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, Nature Environnement 17, Charente Nature et la LPO Charente-Maritime, a pour objectif une meilleure compréhension des facteurs environnementaux qui peuvent influencer la biodiversité des haies, afin d'être en capacité de l'évaluer au premier coup d'œil. Les facteurs étudiés concernent la haie (ex : âge, typologie, largeur) et son milieu environnant dans un rayon de 150 mètres (ex : surfaces en prairies, surfaces cultivées, linéaire de haie). La biodiversité est caractérisée par l'abondance et la diversité spécifique des oiseaux, des papillons diurnes, des chauves-souris et des reptiles. Pour cette étude, cent haies ont été sélectionnées dans le Poitou-Charentes. L'année 2016 était celle des inventaires naturalistes (excepté l'inventaire des reptiles, reporté en 2017) et des analyses statistiques. Tous taxons confondus, les facteurs qui jouent un rôle sont principalement l'âge, la largeur, la typologie de la haie, et le linéaire de haies dans un rayon de 150 mètres. Les papillons semblent particulièrement sensibles à ces facteurs, ce qui est moins le cas des oiseaux. En attribuant un coefficient de pondération aux facteurs, un indice de biodiversité a été élaboré, cependant il doit encore être affiné pour bien traduire la diversité spécifique et/ou l'abondance des différents taxons. En 2017, les analyses se poursuivront donc et les résultats seront valorisés (plaquette, animations).

SF

- **Les oiseaux en hiver : dynamisation du réseau bénévoles et rédaction d'un cahier technique**

L'année 2016 a été consacrée à la rédaction des monographies concernant les 250 espèces inventoriées pendant l'enquête 2010-2013. L'ensemble des structures associatives avec des salariés et des bénévoles (Charente Nature, LPO Vienne, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et LPO Charente-Maritime) travaillent à la rédaction. Une cinquantaine de monographies sont rédigées par chaque association départementale, puis elles sont relues par l'ensemble des départements. En parallèle, une dynamisation du réseau de salariés et de bénévoles en hiver a été maintenue pour contribuer au Suivi Hivernal des Oiseaux Communs. Un concours photo a également été lancé pour valoriser les photographes amateurs des réseaux de naturalistes locaux et ainsi sélectionner certains clichés qui pourront être présentés dans l'ouvrage de l'Atlas des oiseaux en hiver en Poitou-Charentes.

Grèbe huppé marchant sur la glace,
lauréat du concours photo en Deux-Sèvres – Photo Jacques Pellerin

FM

- **Les oiseaux du Poitou-Charentes : diffusion**

La souscription lancée début septembre, avec quelques mois auparavant encore l'espoir de voir l'ouvrage sur les étals du FIFO 2015, a été prolongée à plusieurs reprises jusqu'à mi-janvier 2016, les espoirs de sortie avant les fêtes s'envolant devant les délais difficilement compressibles d'impression puis de reliure, plus de deux mois au total.
La fin de la souscription, engagée en septembre 2015 et prolongée jusqu'à mi janvier 2016, a permis grâce à l'effort des associations membres de vendre près de 120 nouveaux exemplaires en début d'année.
870 exemplaires ont été vendus en direct par PCN dont 780 en souscription, plus de 300 par les associations membres et 958 par Geste Editions. 360 exemplaires ont été diffusés gratuitement, aux 150 participants (rédacteurs, photographes, relecteurs…), aux partenaires institutionnels, aux partenaires au sein de la région Nouvelle-Aquitaine mais aussi nationalement, à la presse…

BF

- **Médiation, information et de conservation de l'Alyte accoucheur en Poitou-Charentes**

Ce programme régional de Poitou-Charentes Nature est coordonné par DSNE avec la participation de Vienne Nature, Charente Nature et NE17. Il a pour objectif de mettre en place un programme d'information, de sensibilisation, de suivi et de conservation de l'Alyte accoucheur dans la région. Rappelons que l'année dernière, cette enquête avait permis de suivre 262 sites dont 63 en Deux-Sèvres et avait mobilisé près d'une centaine de bénévoles, collectant ainsi près de 700 observations, dont 166 en Deux-Sèvres (soit presque autant que durant les 15 années précédentes).
Lors de cette 2e et dernière année du programme, un réseau d'une quarantaine de bénévoles a été remobilisé et a permis pour le département de suivre près de 60 sites selon le protocole, ce qui a notamment permis de collecter 127 observations et couvrir 38 mailles, permis de suivre plus d'une soixantaine de sites potentiels à Alyte et ainsi d'améliorer la répartition et les connaissances sur cette espèce dans le département. Deux animations grand public ont également été proposées en soirée sur les communes de Niort et Villiers en Bois afin de faire connaître l'Alyte accoucheur et le programme, ce qui a permis de sauver in extremis une partie de la population du Jardin des Plantes de Niort et voir à l'inverse sa prise en compte dans la scierie de Villiers (merci à eux!). Une plaquette finale de restitution est en préparation, et un programme pédagogique a également été construit et sera décliné dans les écoles volontaires de Niort, Chauray et Melle et en Charente-Maritime. Ce programme bénéficie du soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Union Européenne (fonds FEDER).

FD

- **Elaboration de la Liste rouge de la faune, de la flore et de la fonge menacées en Poitou-Charentes**

Les listes rouges des espèces menacées ont pour objectifs de dresser un bilan du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle d'un territoire donné. Elles visent à hiérarchiser les taxons vis-à-vis de leur risque d'extinction, à surveiller l'évolution de leur situation, à sensibiliser sur l'importance des menaces qui pèsent sur la biodiversité et à fournir des bases cohérentes pour orienter les politiques publiques et identifier les priorités d'intervention.

Ce projet est soutenu financièrement par l'Union Européenne (FEDER), l'État (DREAL Nouvelle-Aquitaine) et la Région Nouvelle-Aquitaine. La coordination administrative et financière est assurée par Poitou-Charentes Nature ; la partie technique est prise en charge par la LPO France.
La réalisation des listes a été répartie entre les principales associations départementales. Les groupes taxonomiques concernés et les associations référentes sont précisés dans le tableau ci-dessous. Aux côtés de ces dernières, d'autres organismes spécialisés et experts seront sollicités pour apporter leur avis scientifique et assurer la validation des listes (LPO Vienne, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, ONCFS, ONEMA, Aquarium de La Rochelle, Pélagis …).

Groupe taxonomique	Association référente	Date de réalisation
Oiseaux (nicheurs, migrateurs, hivernants)	LPO France	Mars 2016
Mammifères	Vienne Nature	Mars 2016
Reptiles	Nature Environnement 17	Mars 2016
Amphibiens	DSNE	Mars 2016
Lépidoptères Rhopalocères (papillons de jour)*	DSNE	Mars 2016
Odonates	Charente Nature	Mars 2016
Poissons continentaux	Vienne Nature	Mars 2017
Lépidoptères Hétérocères (papillons de nuit)	Vienne Nature	Mars 2017
Cigales	Vienne Nature	Mars 2017
Crustacés continentaux	Vienne Nature	Mars 2017
Mantes et Phasmes	Nature Environnement 17	Mars 2017
Ascalaphes	Nature Environnement 17	Mars 2017
Autres invertébrés patrimoniaux	LPO France	Mars 2018
Mollusques continentaux	LPO France	Mars 2018
Orthoptères	Nature Environnement 17	Mars 2018
Fonge (champignons)	GEREPI	Mars 2018
Bryophytes (mousses et hépatiques)	Vienne Nature	Mars 2018

(*) : cette liste rouge, qui a été réalisée dans le cadre de l'atlas des Rhopalocères du Poitou-Charentes, sera mise en ligne et publiée dans le cadre du projet « listes rouges régionales »

La Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes a été labellisée par l'UICN et validée en CSRPN en mars 2016. Elle sera très prochainement mise en ligne pour téléchargement. La page de couverture et les tableaux de synthèse de l'évaluation sont présentés ci-dessous.

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

REPTILES DU POITOU-CHARENTES

Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge France 2015	Catégorie Liste rouge Mondiale 2009
Timon lepidus	Lézard ocellé	CR	B1ab(i,ii,iii,iv)	VU	NT
Anguis fragilis	Orvet fragile	EN	B2ab(iii)	LC	NE
Coronella austriaca	Coronelle lisse	EN	B(1+2)ab(ii,iii)	LC	NE
Coronella girondica	Coronelle girondine, Coronelle bordelaise	EN	B(1+2)ab(ii,iii)	LC	LC
Natrix maura	Couleuvre vipérine	VU	B2ab(ii,iii)	NT	LC
Vipera aspis	Vipère aspic	VU	B2ab(ii,iii,v)	LC	LC
Emys orbicularis	Cistude d'Europe	NT	pr. B2b(iii)	LC	NT
Zamenis longissimus	Couleuvre d'Esculape	NT	pr. B(1+2)b(iii)	LC	LC
Lacerta bilineata	Lézard vert occidental	LC		LC	LC
Podarcis muralis	Lézard des murailles	LC		LC	LC
Hierophis viridiflavus	Couleuvre verte et jaune	LC		LC	LC
Natrix natrix	Couleuvre à collier	LC		LC	LC
Dermochelys coriacea	Tortue luth	DD		DD	VU
Caretta caretta	Tortue Caouanne	DD		DD	VU
Lepidochelys kempii	Tortue de Kemp	DD		DD	CR
Chalcides striatus	Seps strié	DD		LC	LC

Liste des espèces présentes en Poitou-Charentes non soumises à évaluation

Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge France 2015	Catégorie Liste rouge Mondiale 2009
Chelonia mydas	Tortue franche, Tortue verte	NA(b)	NA(b)	EN
Trachemys scripta	Trachémyde écrite, tortue de Floride	NA(a)	NA(a)	LC
Tarentola mauritanica	Tarente de Mauréta-nie	NA(a)	LC	LC

12

AMPHIBIENS DU POITOU-CHARENTES

Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Critères Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge France 2015	Catégorie Liste rouge Mondiale 2009
Pelobates cultripes	Pélobate cultripède	EN	A2c	VU	NT
Bombina variegata	Sonneur à ventre jaune	EN	B2ab(iii)	VU	LC
Pelophylax lessonae	Grenouille de Lessona	EN	B2ab(iii).	NT	LC
Triturus cristatus	Triton crêté	NT	pr. B2b(iii)	NT	LC
Epidalea calamita	Crapaud calamite	NT	pr. B2b(iii)	LC	LC
Pelodytes punctatus	Pélodyte ponctué	NT	pr. B2b(iii)	LC	LC
Rana temporaria	Grenouille rousse	NT	pr. B2b(iii)	LC	LC
Alytes obstetricans	Alyte accoucheur	NT	pr. B2b(iii)	LC	LC
Hyla arborea	Rainette verte	NT	pr. B2b(iii)	NT	LC
Triturus marmoratus	Triton marbré	NT	pr. B2b(iii)	NT	LC
Lissotriton helveticus	Triton palmé	LC		LC	LC
Salamandra salamandra	Salamandre tachetée	LC		LC	LC
Bufo bufo	Crapaud commun	LC		LC	LC
Rana dalmatina	Grenouille agile	LC		LC	LC
Hyla meridionalis	Rainette méridionale	LC		LC	LC
Pelophylax perezi	Grenouille de Pérez	DD		NT	LC
Lissotriton vulgaris	Triton ponctué	DD		NT	LC
Pelophylax kl. esculentus	Grenouille commune	DD		NT	LC
Pelophylax kl. grafi	Grenouille de Graf	DD		NT	NT

Liste des espèces présentes en Poitou-Charentes non soumises à évaluation

Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste rouge Poitou-Charentes	Catégorie Liste rouge France 2015	Catégorie Liste rouge Mondiale 2009
Ichthyosaura alpestris	Triton alpestre	NA(a)	LC	LC
Pelophylax ridibundus	Grenouille rieuse	NA(a)	LC	LC
Xenopus laevis	Xénope lisse	NA(a)	NA(a)	LC
Speleomantes strinatii	Spélerpès de Strinati	NA(a)	LC	NT
Triturus cristatus x Triturus marmoratus	Triton de Blasius	NA		

Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes

13

La Liste rouge des Mammifères du Poitou-Charentes a également fait l'objet d'une labellisation par l'UICN, puis d'une validation par le CSRPN en décembre 2016. Sa mise en page est en cours.
Les Listes rouges des Oiseaux nicheurs, des Odonates, des Rhopalocères, des Cigales, des Ascalaphes, Mantes et Phasme, validées (ou en cours de validation) par les comités d'expert seront prochainement soumises à l'avis de l'UICN.
La réalisation de la Liste des Hétérocères (Papillons nocturnes) a été reportée du fait de l'importante hétérogénéité du volume de données entre les départements du Poitou-Charentes. Elle ne sera pas intégrée à ce programme.
En parallèle, les associations du réseau PCN ont également participé en 2016 à la rédaction de la liste rouge des Orchidées du Poitou-Charentes, coordonnée par le CBN Sud-Atlantique et la Société Française d'Orchidophilie Poitou-Charentes-Vendée, qui a fait l'objet d'une labellisation UICN et d'une validation en CSRPN en décembre 2016.

EB

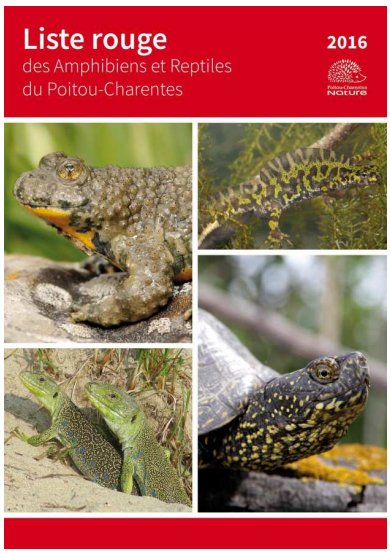

- **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF)**

L'année 2016 a vu passer deux phases du programme d'actualisation des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de Poitou-Charentes, lancé en juin 2015. La première phase de ce travail s'est en effet achevée en juin 2016, pour laisser la place à la deuxième, toujours financée par le Conseil Régional et l'Europe, qui se poursuivra jusqu'à la fin mars 2017.
Au bilan de la première phase :

- une méthode de travail calée entre les différentes associations partenaires : LPO Vienne, Vienne Nature, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature, Nature Environnement 17, la LPO France et le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique ;
- plus de 22 000 données d'espèces (déterminantes ou non) transmises au Museum National d'Histoire Naturelle ;
- 19 ZNIEFF actualisées (données et/ou périmètres) ;
- 14 ZNIEFF créées ;
- 10 listes de faune déterminante actualisées (oiseaux nicheurs, reptiles et amphibiens, odonates, lépidoptères rhopalocères, mantes, phasmes et ascalaphes, cigales, orthoptères, oiseaux migrateurs et hivernants, mammifères et mollusques).

Initiée en juillet 2016, la deuxième phase voit l'entrée dans ce programme d'un nouveau partenaire : le Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes, lequel est une mine d'informations, via les sites CREN inclus dans des ZNIEFF.
Au cours de cette phase, 3 ZNIEFF ont été créées dans chaque département ; 3 nouvelles listes d'espèces déterminantes ont été actualisées (flore, lépidoptères hétérocères et autres insectes dont les coléoptères). De la même façon qu'en phase 1, la transmission d'un lot de données naturalistes a été réalisée par PCN (mettant au format du MNHN, avec la LPO France coordinatrice scientifique, les données des associations) vers le MNHN.
La fin d'année 2016 a vu arriver les premières réflexions d'homogénéisation de ce travail à l'échelle de la nouvelle région, la Nouvelle-Aquitaine, qui nécessitera un temps de mise à plat et d'échanges entre toutes les structures engagées. Ainsi, un travail dans ce nouveau cadre ne sera sans doute pas mené avant 2018.

AB

❷ EAU

L'automne 2015 s'est montré peu généreux mais dès janvier 2016 la pluie a permis une bonne reconstitution des ressources en eau, qui se sont maintenues jusqu'au mois de juin. Une forte sécheresse s'en est suivi, à l'exception du mois de novembre à la pluviométrie normale, mais incapable de compenser le trop fort déficit.
Aussi avons-nous connu des rivières asséchées à partir du mois de juillet, montrant à nouveau les incohérences entre les arrêtés-cadre et l'état des milieux. L'automne n'a pas permis de reconstituer des débits normaux et le remplissage des retenues de substitution s'est trouvé compromis.

La Commission Eau de Poitou-Charentes Nature s'est réunie le 19 décembre pour faire le bilan de la gestion de l'eau en 2016, faire le point sur les retenues et les projets de territoires censés les encadrer. La gestion de l'eau en Nouvelle Aquitaine et les OUGC (Organismes Uniques de Gestion Collective) ont fait partie des questions.

Nous avons participé à la rencontre d'une délégation de FNE à PCN le 23 septembre, et échangé notamment sur l'Agence Française de la Biodiversité et la réforme des Comités de bassins, ainsi que sur la mise en place d'une coordination associative Loire-Bretagne.

- Sur la **qualité de l'eau** nous avons participé :

aux Comités de pilotage relatifs au programme RE-SOURCES dans les départements, dont le Comité de pilotage des captages de St Hippolyte et de Coulonge qui alimente 600 000 habitants l'été. C'est le principe de prévention qui prévaut en tentant la réduction des nitrates et des pesticides à l'amont des captages d'eau potable,

- à la journée sur les perturbateurs endocriniens pilotée par l'ARS.

- Sur la **gestion quantitative de l'eau** nous avons participé :

- à la commission locale de l'eau du SAGE Charente 13 juin, ainsi qu'au suivi du PGE Charente les 26 janvier et 13 juin,
- nous avons particulièrement suivi les réunions départementales relatives à la gestion de l'eau (Observatoires de l'eau, réunions sécheresse et autres concertations), Comité eau de la Seugne et de l'Antenne qui concernent 2 départements, précédée d'une réunion préparatoire entre nous, Comité consultatif COGEST'EAU les 12 février et 21 mars).

Plus généralement nous avons participé aux travaux de l'Institution interdépartementale du fleuve Charente notamment aux réunions de son Conseil d'Administration et au suivi du Plan de gestion des étiages.

Enfin, dans une dizaine de réunions ou interventions diverses, nous avons représenté la nouvelle confédération FNE Nouvelle Aquitaine :

- à la COREAMR du 29 novembre sur l'évolution des zones vulnérables aux nitrates,
- à la journée « continuité écologique » du 24 novembre en Gironde,
- au séminaire PRSE3 du 22 septembre à Bordeaux suivi des ateliers pesticides.

JB

- **Bassin Boutonne**

Nous avons aussi participé aux réunions du « projet territorial ». Cette instance sert à imposer aux projets de réserves de substitution des mesures d'économies d'eau conditionnant les financements de l'agence à 70%... on a déjà acté les économies d'eau faites par le passé : dans les années 1990, ils gaspillaient 3000 m^3 par hectare, maintenant ils en sont à 1800 avec les mêmes rendements…
D'autres économies doivent venir… des réductions de volume d'irrigation seront faites grâce à des formations de un ou deux jours, des diagnostics sur les exploitations, des flyers…
Mais surtout l'Organisme Unique de Gestion Collective a prévu de couper définitivement le robinet aux irrigants qui ne font pas partie de l'ASA Boutonne en quatre années. Ce sont pourtant historiquement les plus économes !
Toutes ces mesures devraient représenter 3.8 millions m^3 d'économie d'eau – théorique !
Des améliorations de qualité doivent aussi être obtenues grâce entre autres à la reconquête hypothétique de zones humides et à des plantations de haies : 68 km seront ou ont été plantés…
Mais le but de ce projet territorial est de faire financer sur le bassin partie Charente-Maritime, 24 réserves de substitution pour un volume utile de 5.8 millions de m^3.
C'est le Syres, syndicat mixte départemental qui sera propriétaire des réserves et des installations qui vont du forage à la réserve et retour au forage l'été, les irrigants restent propriétaires des forages et des installations vers les parcelles cultivées.
Le comité syndical prendra la décision de débuter les pompages et fera le suivi des volumes prélevés pour le remplissage de la réserve puis prélevés dans la réserve pour l'irrigation.
Le remplissage pourra se faire du 1er novembre à fin février avec possibilité de dérogation en mars si on n'a pas pu remplir…
Comme l'a demandé le SAGE Boutonne il y aura un comité annuel de suivi du fonctionnement des réserves.
Sur 158 forages, 73 seront utilisés pour le remplissage et 87 seront rebouchés par l'ASA Boutonne pour ne plus servir afin de respecter la « substitution ».

CD

- **COPIL des captages de Coulonge et Saint Hippolyte**

Le programme Re-Sources semble donner quelques améliorations sur la vigne, mais moins sur les grandes cultures et l'élevage. Dans l'ensemble, il paraît difficile de faire évoluer les pratiques…

CD

❸ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Plan de Développement Régional Rural (PDRR)**

Depuis le 1er janvier 2015, les régions ont en charge la gestion des fonds européens Le PDRR a été approuvé par l'Europe en fin d'année. PCN et ses associations ont donc participé à la mise en place des Mesures Agro Environnementales Système et aux MAE localisées, soit en tant que partenaire des opérateurs, soit en étant elles-mêmes opératrices. Ce fut un succès puisque 2 392 dossiers concernant près de 150 000 hectares ont été déposés, à comparer aux 660 dossiers en Aquitaine et 692 en Limousin. Le développement de l'agriculture biologique a aussi connu un franc succès en 2015 : plus 20 % en conversion.
Dans le même temps des aides particulières pour l'adaptation des exploitations agricoles à la compétitivité ont été mises en œuvre (investissements, diversifications, transformation à la ferme, vente directe….) le choix des dossiers a privilégié l'emploi, l'autonomie, l'économie d'énergie et des intrants et surtout les nouvelles installations d'agriculteurs.

GT

- **LGV TOURS-BORDEAUX**

→ COSEA

En 2016, l'intégralité des interventions des associations de PCN a été dédiée à la mise en place des mesures compensatoires. Ces interventions ont été de différentes natures : visites de terrain avec les animateurs fonciers et COSEA, expertises écologiques, préconisations de gestion et calcul des surfaces compensatoires attribuables dans le cadre des diagnostics des sites en conventionnement et en acquisition, conseil et accompagnement dans la mise en œuvre des travaux de restauration sur les sites de compensation... Ce sont ainsi, pour les projets de conventionnement, 16 nouveaux sites de compensation pour l'avifaune de plaine et 19 pour les espèces des milieux boisés et humides, qui ont été expertisés en 2016. S'y ajoutent 12 diagnostics de sites acquis, dont la gestion est confiée au Conservatoire d'espaces naturels.
Les temps communs de coordination se sont traduits en 2016 par : 7 réunions du comité de pilotage LGV PCN, 5 réunions COSEA-PCN. PCN a par ailleurs participé à 5 comités de pilotage spécifiques aux mesures compensatoires, animés par COSEA, ainsi qu'à 5 réunions du Conseil Scientifique et Technique du CREN, quand l'ordre du jour concernait des documents d'orientation et de gestion de sites de compensation LGV.
Le poste de coordination PCN financé par COSEA en 2016 s'élevait à 0,7 Equivalent Temps Plein. Quatre salariées ont suivi de près ce dossier à PCN, avec, de manière échelonnée : Ludivine Delamare et Clémentine Dentz, Agnès Boyé et Laura Ollivier.
La Stratégie alternative pour la compensation du Vison d'Europe, modifiée par COSEA durant le premier semestre 2016, avec l'appui de la LPO France et du GREGE, a été à nouveau instruite puis validée par les Services de l'Etat et le CNPN.
COSEA a par ailleurs déposé en 2016 une demande d'actualisation des compensations exigibles en référence aux arrêtés en vigueur au titre de l'environnement (prise en compte des évolutions d'emprise et du niveau d'impact - bilan suite aux travaux). Celle-ci ainsi que des demandes conjointes à la Stratégie Vison ont amené quelques changements dans les objectifs de compensation (échelles de compensation élargies pour certaines espèces …).
Concernant les mesures en faveur des chiroptères, un travail de réflexion entre COSEA, PCN et NE17 sur un projet de galerie souterraine en Charente-Maritime (création d'un gîte artificiel) a été engagé mi-2016. Aucune suite concrète n'a été donnée à ce projet fin 2016. Par ailleurs, suite aux récurrentes sollicitations de PCN auprès de LISEA/COSEA pour un travail sur l'aménagement des viaducs, COSEA s'est engagé mi-2016 pour l'organisation d'une visite de Viaduc de l'Auxances (86). Cette visite aurait permis d'apprécier la confection (aspérités des matériaux….), la fonctionnalité des viaducs et donc la nécessité d'aménagements complémentaires. Aucune suite concrète n'a été donnée à ce projet fin 2016. Enfin, PCN regrette qu'aucune consultation des APNE sur la mise en place des hop-over n'ait été entreprise par COSEA en 2016.
Concernant les mesures d'accompagnement, deux études, à l'initiative de COSEA, ont été menées en 2016 sur deux espèces d'oiseaux : la Chevêche d'Athéna en Deux-Sèvres (Secteurs de Pliboux- Montalembert - Sauzé-Vaussais - Limalonges – en lien avec un Engagement de l'Etat) et la Bergeronnette des ruisseaux (secteur de la vallée de la Vonne en 86). Ces études ont permis notamment la sélection de lieux appropriés pour la pose de nichoirs.
Enfin, PCN et ses associations ont pu assister aux comités de suivi des engagements de l'Etat en 79, 86, 16 et 17 ainsi qu'au comité **interdépartemental de suivi des mesures de compensation qui s'est tenu à Bordeaux le 12 décembre 2016. Lors de ce dernier comité, il a été mentionné un reste d'un millier d'hectares de surfaces compensatoires à déposer aux Services de l'Etat en 2017, l'ensemble des mesures compensatoires ne pouvant donc être opérationnel à la mise en service de la ligne en juillet 2017.**

→ LISEA

En 2016, certains suivis engagés les années antérieures se sont poursuivis :

- Mares de compensation
- Fonctionnalité des ouvrages de transparence écologique pour les chiroptères
- Impacts de la LGV SEA et évaluation de l'efficience des mesures compensatoires sur l'avifaune de plaine
- Population de Sonneur à ventre jaune en Charente
- Cistude d'Europe sur deux étangs en Charente-Maritime

De nouveaux suivis ont par ailleurs été menés :

- Fonctionnalité des ouvrages de transparence écologique pour les amphibiens
- Mesures compensatoires du site acquisition de Sainte-Soline (79) (Protocoles prairies humides et haies)

Mare de compensation à Fontaine-le-comte (86), suivie depuis 2014

PCN a participé au Comité de suivi de l'Observatoire environnemental LISEA du 28 avril, durant lequel les résultats du suivi des mares de compensation et de l'Avifaune de plaine, ont pu être valorisés.

Une réflexion sur la programmation pluriannuelle des suivis a été menée en interne et des propositions ont été discutées avec LISEA fin 2016. PCN déplore toutefois la mise en place trop tardive de certains protocoles de suivis, qui ne permettra pas de bénéficier d'un état zéro sur plusieurs domaines (avant travaux – pendant travaux).
Les premiers résultats des suivis ne permettent pas encore de conclure de la pertinence et de l'efficience des mesures compensatoires mises en place pour la conservation des espèces. Néanmoins, les quelques années de recul nous permettent d'ores et déjà de bénéficier de base consolidée pour un suivi efficace après mise en service de la ligne (cas de l'avifaune de plaine) ainsi que de tirer quelques premières conclusions concernant la fonctionnalité de certains ouvrages de transparence écologique (cas des chiroptères).

GT et LO.

❹ ENVIRONNEMENT (divers)

- **Conférence régionale santé et autonomie (CRSA) du Poitou-Charentes**

Pour rappel, Vienne Nature représente F.N.E. Nouvelle Aquitaine à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie comme membre titulaire de la commission spécialisée de prévention. Gustave Talbot, Président de Poitou-Charentes Nature et Yvan Tricard administrateur à Limousin Nature Environnement en sont les suppléants.
Quand un nouveau découpage administratif fait table rase d'un travail en cours d'évaluation.
Afin de préparer le nouveau Plan Régional de Santé, nous avons été conviés fin 2015 et début 2016, à plusieurs réunions d'évaluation du travail réalisé ces dernières années. Mais suite à la nouvelle organisation régionale, tout a été annulé. Pendant plusieurs mois, en raison de la fusion des trois ARS régionales, la réorganisation des services a mobilisé toutes les forces actives disponibles. Et ce n'est qu'à partir de Juillet 2016 que l'ARS Nouvelle Aquitaine a pu procéder à l'élaboration de la nouvelle Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie. En résumé, la mise en forme de ces nouvelles instances, n'a pas permis à ses membres de travailler en 2016, sur le nouveau Plan Régional de Santé et de ses nouvelles composantes.

MLR

- **Air – Atmo**

L'année a été totalement consacrée à 2 choses:

- La fusion des 3 associations Limousin, Aquitaine et Poitou-Charentes en vue de constituer une seule association "ATMO Nouvelle Aquitaine"

Une première AG extraordinaire a permis de retenir le principe de la fusion et de dissoudre ATMO Poitou-Charentes.
Une seconde AG extraordinaire a permis de mettre en place la nouvelle association

Le CA est constitué de 4 collèges

- Collège des représentants de l'Etat
- Collège des collectivités territoriales

- Collège des acteurs du monde économique
- Collège des associations et personnalités qualifiées

Dans ce dernier collège siègent Limousin Nature Environnement (Michel Galliot) et la SEPANSO (Daniel Delestre). M.Galliot est membre du bureau (trésorier adjoint).

- Les journées régionales de l'air qui se sont déroulées à La Rochelle les 30 juin et 1er juillet.
Elles ont été consacrées à la pollution par les phytosanitaires.

GC

❺ COMMUNICATION, ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

- **Festival de Ménigoute**

La conférence organisée par Poitou-Charentes Nature le 30 octobre 2016 dans le cadre du Festival International du Film Ornithologique, en partenariat avec RCF Poitou et avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, a eu pour thème 40 ans de protection de la biodiversité, pour établir un lien entre les lois de 1976 et 2016.
Il y a quarante ans, la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature a reconnu la préservation des espèces animales et végétales, ainsi que la protection des milieux et ressources naturels d'intérêt général. Elle constitue toujours aujourd'hui l'un des piliers du droit français de l'environnement.

Geneviève GAILLARD expose son travail sur la loi Biodiversité

Cette conférence-débat « *40 ans de protection de la biodiversité* », a obtenu le soutien du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.
Animée par Michael Lahcen, journaliste de RCF, cette conférence s'est déroulée en 2 parties de 45 min enregistrées pour diffusion radiophonique :
Au cours d'une première partie, **Jean-Pierre RAFFIN**, Président d'honneur de FNE, a traité de l'historique de la loi de 1976 qu'il a contribué à mettre en œuvre et de l'évolution amenant à la nouvelle loi de 2016, accompagné de **Geneviève GAILLARD**, députée, rapporteure de la loi biodiversité de 2016.

La deuxième partie de la conférence a abordé le bilan de l'action des APNE depuis 40 ans, ainsi que la politique à venir de la Région Nouvelle-Aquitaine en matière de biodiversité, avec **Nicolas GAMACHE**, délégué Patrimoine naturel, Conseiller Régional de la Nouvelle-Aquitaine, et **Michel METAIS**, administrateur de Poitou-Charentes Nature et ancien Directeur de la LPO

Environ 110 personnes ont assisté à la conférence. À noter que l'utilisation de la salle Romane, située en centre-bourg, permet de confirmer années après années un public d'une centaine de personnes.

Poitou-Charentes Nature a également tenu un stand pendant la durée du festival. Un grand merci à toutes les associations membres et bénévoles qui ont permis cela.

Enfin, une exposition avec des photos extraites du livre « Les Oiseaux du Poitou-Charentes » a été présentée dans le forum sur l'espace web TV ainsi que sur le stand et a obtenu un franc succès.

OB

- **Plate-forme PCN de travail et d'information à partir des données naturalistes et dispositif d'alerte sur les enjeux de biodiversité**

Après la mise en ligne début mai 2016 sur le site internet de PCN de la version grand public de la plate-forme de données des associations membres de PCN, l'ORE a proposé en fin d'année une version de travail de la plate-forme à destination des associations elles-mêmes, pouvant être utilisée pour apporter des réponses rapides aux administrations (DREAL en particulier), aux collectivités ou à divers interlocuteurs. Un retour a été fait à l''ORE afin d'améliorer ou compléter certaines fonctionnalités. Il reste dorénavant à définir en commun les modalités d'utilisation de cet outil collectif.

Par ailleurs, une plate-forme utilisant les données associatives ainsi que les données d'autres partenaires du RPAPN (CBN Sud-Atlantique, CRPF…) est en cours d'élaboration dans le cadre du RPAPN : ce « dispositif d'alerte » doit permettre en particulier aux élus de pouvoir déterminer facilement les enjeux en terme de biodiversité sur des sites où ils envisageraient des aménagements. Selon les inventaires élaborés par les associations à proximité, selon les zones de protection ou d'enjeu (Arrêté de protection de biotope, ZNIEFF…) des messages alerteront les élus sur les précautions à prendre.
Une subvention de la Région permet de financer le travail des groupes thématiques sur la définition de zones tampon, des espèces à prendre en compte…

BF

- **Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP)**

Le SINP est géré conjointement par l'État (le Préfet) et la Région Nouvelle-Aquitaine (le Président). La mise en œuvre est confiée à l'Observatoire Régional de l'Environnement qui anime le Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel. Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique est chargé de la maîtrise des données flore, fonge et habitats naturels (une convention cadre a été élaborée entre le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA, PCN et ses associations adhérentes). Pour ce faire, PCN est chargé de la maîtrise des données faune.
La compilation de toutes ces données permet de créer une plate-forme sur le site de PCN (sa gestion en étant confiée à l'ORE) donnant ainsi accès, dans un cadre maîtrisé, aux données de chacune des associations adhérentes. Avec la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, fusionnant l'ORE et l'ARBA au premier semestre 2017, nous nous efforçons de conserver notre modèle de gestion des données étendu à l'ensemble de la Région. La position de la DREAL n'est pas arrêtée définitivement.

GT

❻ RELATIONS EXTÉRIEURES

- **Représentation et travaux au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER)**

Le CESER de la Région nouvelle Aquitaine compte 266 conseillers dont 80 membres du bureau ; il est dans une phase de transition en 2016 et 2017 et verra ses effectifs se réduire à 180 au début de 2018 ; ce trop grand nombre de conseillers mène à un quart d'absences au minimum dans les plénières et bureaux et à un fonctionnement très difficile. Marie Legrand est membre du bureau et de la commission littoral, ainsi que de la section veille et prospective. Elle apprécie beaucoup le travail mené dans ces deux instances. Nous y avons spécialement contribué en particulier par des avis sur les schémas SRDEII et SRADDET, la finalisation d'un rapport sur la qualité des eaux littorales engagé par l'ex CESER Poitou Charentes. Un travail d'autosaisine de la section est en cours sur le sujet « comment faire bon territoire dans la nouvelle Région ».

MLD

- **Conseil Régional**

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs prolongée fin 2015 pour 2 années supplémentaires, 2016 et 2017, a permis de limiter le travail consacré à la préparation des projets pour 2017.
Les demandes de rencontre avec le Vice-Président en charge de la biodiversité formulées par FNE Nouvelle-Aquitaine n'ayant pas trouvé d'écho, PCN espérait avoir un échange constructif, permettant de présenter les actions naturalistes menées par nos associations.
Une rencontre avec les services de la Région malheureusement sans l'élu référent en charge de la biodiversité, s'est tenue le 17 octobre à Poitiers afin de présenter les projets 2017, dont le budget global avait dû être révisé à la baisse à hauteur de 3 %.
Une réunion préparatoire avait été organisée avec les associations membres pour confirmer les projets élaborés en 2015 et ajuster des budgets qui avaient été montés sans trop de délai à l'époque.

BF

- **Services de l'État**

Compte tenu de la création de la Région Nouvelle-Aquitaine, les administrations se sont réorganisées sur l'ensemble de ce territoire. La DREAL a son siège à Poitiers et la DRAAF à Limoges, avec pour chacune d'elles des services dans les autres anciennes régions. La mise en place concrète s'est faite au cours du 1er trimestre 2016, elle est maintenant opérationnelle.

GT

- **Coordination Environnement et Développement Durable (CEDD)**

L'année 2016 a été calme pour la CEDD, qui a toutefois participé à l'AG constitutive du Mouvement associatif le 7 octobre 2016, afin de s'impliquer dans ce mouvement recréé à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

BF

- **Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement (Ifrée)**

(AG 28 juin ; CA 5 octobre ; 16 janvier 2017)
L'année 2016 a connu la première expérience de formation qualifiante sur le pilotage de dispositifs participatifs ; une deuxième promotion de stagiaires a commencé sa formation en septembre. L'Ifrée s'est vu confier par la Région une mission de concertation pour la construction de la stratégie régionale en matière d'éducation à l'environnement, la nature et le développement soutenable ; ce travail a abouti à un règlement d'intervention régional voté en décembre. L' Ifrée a développé ses missions d'accompagnement avec une montée en puissance des sujets de l'eau et la méthanisation.

MLD

- **Observatoire régional de l'Environnement (ORE)**

Préparation de la fusion ORE ARBA ; AG 21 juin ; intervention du professeur Legube sur l'eau et le climat ; contribution de l'ORE aux auditions de la section du CESER le 17 octobre ; rédaction de l'édito du bulletin du GRAINE sur l'eau. Participation au festival de Ménigoute sur le stand de l'ORE. Contribution au projet de délibération régionale actant du projet de fusion ORE ARBA et création de l'ARB NA à partir du 24 novembre; délibération votée le 20 décembre.

MLD

- **France Nature Environnement**

PCN a participé à la vie de FNE. Gustave Talbot étant seul à l'AG, il n'a pu utiliser que 10 voix sur les 19 qui nous sont attribuées. Barbara POMPILI, Secrétaire d'Etat, est venue échanger pendant 1h30 avec les militants sur les politiques à mener (transition énergétique et écologique, projet de loi voté en cours d'été sur la biodiversité en recul permanent). Gustave Talbot a aussi participé à 2 conférences des Présidents. Des réflexions ont été menées sur les moyens d'augmenter la notoriété de notre fédération nationale et de notre réseau, plus de 3 000 associations, 800 000 adhérents. La société civile connaît peu les actions de FNE contrairement à d'autres mouvements.
Notre Président a aussi participé à 2 réunions du réseau « biodiversité ».
Le CA de la LPO a décidé de ne plus adhérer à FNE.
Malgré le succès de l'accord de Paris, pour la COP 21, il nous faut rester vigilants quant à sa concrétisation. Le réchauffement climatique n'est pas encore enrayé.
Rapport 2016 à télécharger :
http://www.fne.asso.fr/publications/rapport-dactivit%C3%A9-2016

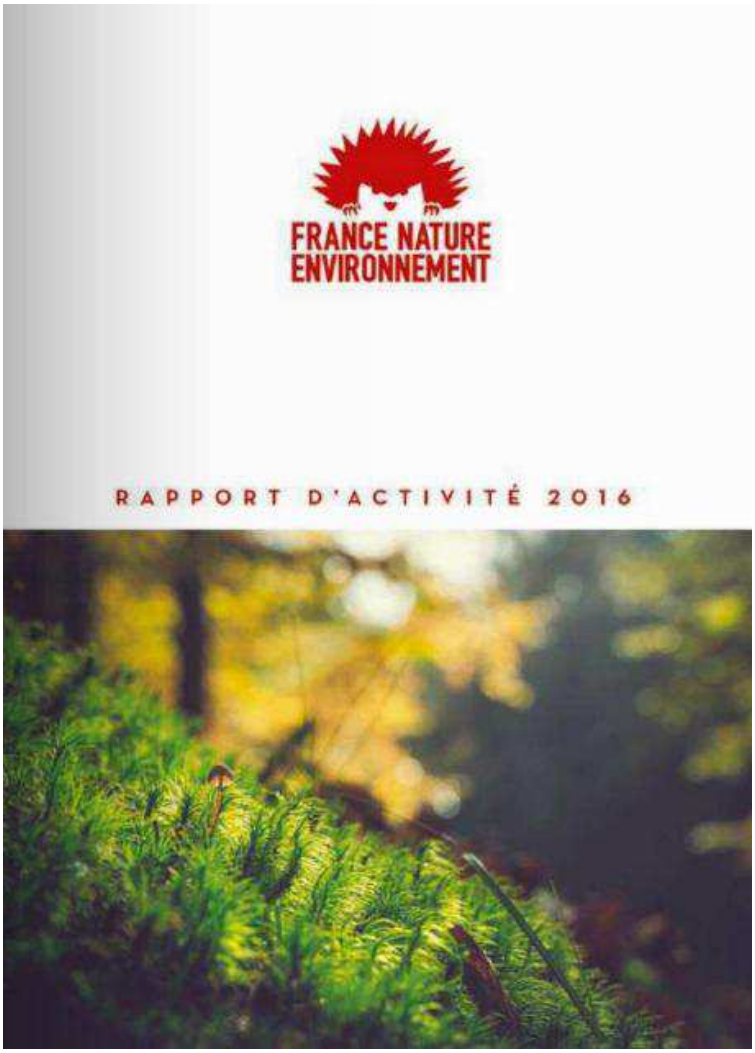

GT

- **Directeurs des associations FNE**

Bruno FILLON a participé aux deux réunions du groupe directeurs de FNE les 16 et 17 juin à Angers et les 17 et 18 novembre à Paris. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger entre directeurs ou coordonnateurs sur des problématiques communes mais aussi de travailler sur des stratégies nationales. En 2016, le lancement des campagnes d'appel à don, une saisine du bureau de FNE et des échanges sur la diversification des financements, la mutualisation des moyens, surtout avec les restrictions de financements qui se font jour. L'ARB, les élections de 2017 et la campagne sur les sols ont aussi été des sujets de discussion. Ces rencontres sont complétées par des réunions téléphoniques régulières.

BF

- **Confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA)**

La Confédération (initialement France Nature Environnement Sud-Ouest Atlantique) a été créée le 3 mars 2016 par les fédérations SEPANSO, Limousin Nature Environnement et Poitou-Charentes Nature. Elle a pris progressivement ses marques, notamment en représentant les associations membres au sein des commissions régionales qui ont été constituées à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, en lien avec ces associations et leurs bénévoles. Elle a initié le 27 juin 2016 une réunion avec les 4 grands têtes de réseau environnementales de la nouvelle région : GRAINE, UR CPIE, LPO et réseau FNE, afin de travailler de concert à des positions communes sur l'éducation à l'environnement et la biodiversité, au local de Charente Nature, devenue la nouvelle base arrière de cette confédération.
Les réunions de CA tous les 2 à 3 mois en alternance à Bordeaux, Limoges et Angoulême, ont mobilisé Michel Hortolan, élu Président, Gustave Talbot, trésorier, et Jacques Brie administrateur, ainsi que Bruno Fillon en appui technique régulier. Une Assemblée Générale extraordinaire s'est tenue le 2 décembre afin de prendre le nouveau nom calqué sur celui de la région, FNE Nouvelle-Aquitaine. Ce sont 336 heures de bénévolat, une centaine d'heures salariées et plus de 4 000 € qui ont été consacrées par PCN à FNE NA durant ses 10 premiers mois d'existence.
Plus d'informations sur http://fne-nouvelleaquitaine.fr/.

BF

Le Conseil d'Administration de France Nature Environnement Sud-Ouest Atlantique (03/2016)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SUD-OUEST ATLANTIQUE

Jacques BRIE (Administrateur) — Daniel DELESTRE (Vice-Président) — Serge URBANO (Secrétaire)

Cathy MAZERM (Administratrice) — Eric LAVOREL (Administrateur)

Gustave TALBOT (Trésorier) — Pierre DAVANT (Secrétaire-adjoint) — Michel HORTOLAN (Président) — Michel GALLIOT (Vice-Président)

❼ FONCTIONNEMENT INTERNE, COMMUNICATION

- **Équipe de Poitou-Charentes Nature et fonctionnement administratif**

Clémentine Dentz a comme prévu commencé un congé sabbatique d'un an à partir de août 2016.

Ludivine Delamare a choisi de quitter l'association fin mars pour une autre voie professionnelle.

Comme décidé par le bureau fin 2015, Agnès Boyé et Laura Ollivier ont été recrutées en remplacement de nos chargées de mission et ont pris leur fonction le 22 février 2016, afin d'assurer un tuilage et prendre un relais efficace.

BF

- **Réunions**

Sept conseils d'administration se sont tenus durant l'année, ainsi que quatre réunions de bureau en février, avril, octobre et décembre.

BF

- **Radio RCF Poitou**

En partenariat avec la radio RCF Poitou, Poitou-Charentes Nature a renouvelé la série d'émissions, diffusées quotidiennement durant les 2 mois d'été.

2016 a été l'occasion d'aborder une nouvelle thématique : « **Santé, bien-être environnement ».**

Une série d'une quarantaine de courtes interviews (7 min) a été diffusée chaque jour des 9 semaines des vacances d'été 2016 par RCF Poitou et proposées aux autres radios du réseau RCF, avec comme sujets : Santé et remèdes ; Les risques de l'été ; Différents types de pollution ; Les perturbateurs endocriniens ; Les nouvelles techniques de bien-être ; Les relations du corps avec son milieu ; Epanouissement de l'homme ; L'alimentation.

BF

- **Presse**

Aucun communiqué de presse n'a été diffusé en 2016 hormis sur les programmes d'action tels que l'alyte, le Grand Rhinolophe ou pour la sortie du livre Oiseaux du Poitou-Charentes.
Gustave Talbot et quelques bénévoles sont toutefois intervenus à plusieurs reprises dans des émissions de radios locales, pour présenter l'association, des actions ou participer à des débats.

BF

- **Site internet**

Le processus de refonte du site internet PCN actuel a été entamé durant cette année 2016. L'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) a effectué en juin la conversion du contenu du site, permettant de travailler la nouvelle version dans un autre langage informatique.
Après une réunion de travail avec l'ORE en août, qui a permis de comprendre les principes de fonctionnement de Wordpress (le logiciel servant à construire le nouveau site), le CA de PCN a validé en novembre la proposition d'arborescence de ce site.
Désormais, le travail d'élaboration proprement dite peut commencer, avec une mise en ligne en 2017.

OB

Barge à queue noire, photo de Patrice Ouvrard extraite du livre Les Oiseaux du Poitou-Charentes exposée au FIFO

Poitou-Charentes Nature

Union des associations de protection de la nature en Poitou-Charentes représentante régionale de France Nature Environnement.

14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine le Comte
☎ : 05 49 88 99 23

pc.nature@laposte.net
http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr

• **Le Bureau au 31 décembre 2016** :
Président : Gustave TALBOT
Vice-Présidents : Alain BOUSSARIE (Charente Nature), Jean-Marie BOURRY (Nature Environnement 17), Jean-Louis JOLLIVET (Vienne Nature), Klaus WALDECK (Deux-Sèvres Nature Environnement).
Trésorier : Yanik MAUFRAS
Secrétaire : Thierry MICOL

• **Les salariés au 31 décembre 2016** :
Bruno FILLON : organisation, gestion de l'association, représentation (temps plein)
Olivier BOURGEOIS : secrétariat-comptabilité : (temps plein)
Agnès BOYE: chargée de mission LGV et contrats d'objectifs (temps plein)
Clémentine DENTZ : coordonnatrice LGV (temps plein) et chargée de mission contrats d'objectifs
Laura OLLIVIER : chargée de mission LGV et contrats d'objectifs (temps plein)

• **Les associations membres au 31 décembre 2016 :**
Charente Nature, Nature Environnement 17, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, LPO France, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, OPIE (délégation Poitou-Charentes), SFO (délégation Poitou-Charentes Vendée), SOS Rivières Environnement, Union Régionale des CPIE, APIÉEE (Association de Protection, d'Information d'Étude de l'Eau et son Environnement).

• **Adhérents** (indirects) au 31 décembre 2016 : minimum 10 000 avec les associations locales affiliées

Poitou-Charentes Nature remercie ses partenaires qui l'ont soutenue en 2016

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement NOUVELLE-AQUITAINE

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en Poitou-Charentes Fonds Européen de Développement Régional

LISEA LIGNE SEA TOURS - BORDEAUX FONDATION BIODIVERSITÉ